48e ANNÉE. — N° 16.833
DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS: 6, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux
ABONNEMENTS 3 mois 6 mois 1 an
Gironde et limitrophes 8 50 16 f. 30 f.
France et Colonies... 9 » 17 f. 32 f.
Etranger..... 10 » 20 f. 40 f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro
LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE
Le numéro 10 c.
SAMEDI 3 AOUT 1918
SAINTE LYDIE
SOLEIL : lever 5h50 ; coucher 8h26
LUNE : nouvelle le 6 ; P. Q. le 14

Unité d'action indispensable

La désolante sécheresse, qui semble s'être ajoutée aux catastrophes de la guerre comme par un jeu de la destinée, rend de plus en plus pénibles les conditions de l'existence. Pommes de terre, haricots, légumes de toutes sortes n'apparaissent sur nos marchés qu'en quantités infinitésimales, pendant que les derniers jours de la « soudure » avec les produits de la moisson nouvelle sont marqués par une réelle intensité de la crise du pain.

Chaque jour qui s'écoule démontre — comme j'ai essayé de le faire comprendre — la nécessité de passer outre aux considérations qui prévalent en temps de paix et de taxer tous les produits alimentaires dont l'insuffisance amènerait dans l'aggravation de la vie chère des conséquences incompatibles avec la justice et l'ordre social. Tous les incidents de cette lutte pour l'alimentation quotidienne établissent que la réquisition est un complément obligatoire sans lequel la « taxation » serait inopérante, illusoire et peut-être plus désastreuse que le mal auquel elle doit remédier.

Dès qu'il a été question de taxer les œufs, les pommes de terre, etc., ces denrées, comme nous l'avions vu jadis pour le beurre, se sont dérobées. Leurs détenteurs, ne voulant pas diminuer leurs bénéfices, ont refusé de les apporter au marché, préférant les consommer eux-mêmes, allant — je pourrais citer des cas — jusqu'à les faire manger aux bestiaux; mais obéissant surtout à ce calcul que, devant l'impossibilité de s'approvisionner ailleurs, les consommateurs seraient forcés de payer les prix qui leur seraient demandés.

Il est donc indispensable de déjouer ces calculs, de protéger contre la spéculation les familles qui n'ont pas les moyens de se soumettre à ses exigences et de supporter ses abus. Il faut, par la réquisition, aller chercher où elles se cachent les denrées nécessaires à l'alimentation nationale.

Cela ne suffit pas.

Plus la situation est délicate et compliquée, plus elle demande de tact, de méthode, d'esprit de suite, d'unité d'action.

Les décisions les plus sages et les plus justifiées n'aboutissent qu'à la stérilité, si, dans l'application, elles ne sont pas l'objet d'une surveillance attentive et minutieuse, d'une coordination d'efforts qui leur donne toute leur force et en favorise les effets.

Le pays, avec une abnégation qui sera l'un des étonnements de l'histoire, accepte tous les sacrifices qui lui sont demandés pour le triomphe de la grande cause de la civilisation, mais il ne comprendrait pas que ces sacrifices fussent inégalement répartis et que la contribution d'un citoyen pût être allégée de ce que celle de son voisin aurait d'excessif ou d'injustement attribué.

Or, de certains tâtonnements, de certaines négligences, d'un défaut d'organisation, il ressort que nous sommes encore loin, dans cet ordre d'idées, de l'équilibre indispensable entre l'effort et le résultat.

Le ministre du ravitaillement a aussi bien résolu que possible le problème difficile du rationnement du pain en ce qui concerne la quantité assurée à chacun. En est-il de même de la répartition des farines entre les communes ?

Pendant que celle-ci reçoit régulièrement le contingent de farines qui lui est assigné en échange des tickets de consommation renvoyés à la préfecture, sa voisine attend vainement sa part pendant plusieurs jours et une autre se voit attribuer un nombre de balles supérieur à ses besoins. Ici la préfecture envoie directement des farines de bonne qualité qui donnent un pain excellent; à côté, elle charge de la fourniture un minotier local qui, sous le nom de farine, livre aux boulangers une mixture innommable qui résiste à la panification et dont le produit d'aspect repoussant et d'un goût insipide, rappelle quelque peu le légendaire « pain de siège ».

Un décret ministériel a fixé le prix des œufs à la production, en chargeant les préfets de prendre dans leurs départements respectifs des arrêtés conformes. Ces arrêtés n'ont pas été pris partout. Certains maires interprétant le décret ministériel veulent taxer les œufs, tandis que leurs voisins en laissent la vente libre. Il en est de même pour une multitude de denrées que leur rareté pousse à des prix exorbitants.

Outre le mécontentement qui résulte de ces contradictions, elles produisent dans notre vie économique un trouble qui va grandissant et peut avoir de paralysantes conséquences pour le fonctionnement même du régime de restrictions qui nous est imposé.

Les habitants d'une commune où la farine n'est pas arrivée au moment voulu, ceux qui sont voués au pain noir, tandis que leurs voisins mangent du pain normal, se précipitent vers les boulangeries favorisées. Ils leur apportent leurs tickets qui, pour la prochaine période, manquent au contingent de leur propre commune, ce qui diminue d'autant la provision attribuée à celle-ci. Les paysannes qui voient leurs œufs taxés sur un marché désertent ce marché pour celui d'à-côté où la vente est libre. Toute harmonie est rompue. C'est le désarroi dans l'arbitraire.

Il est indispensable que des mesures soient prises sans retard pour mettre fin à cette confusion et qu'une complète unité d'action se fasse sentir dans chaque région, dans chaque département et surtout entre les communes qui, ayant des relations constantes, des produits similaires, des intérêts connexes, doivent être soumises aux mêmes règles, aux mêmes obligations et bénéficier des mêmes avantages.

Pierre DEVAL.

Reprenant l'offensive au nord de la Marne

les troupes alliées réalisent une appréciable avance et enlèvent une série de crêtes très importantes

Paris, 2 août. — On a raison de dire que la valeur du terrain conquis importe encore beaucoup plus que son étendue. Cette réflexion nous vient à l'esprit en apprenant que deux divisions françaises et une division britannique de l'armée Mangin se sont emparées, hier 1er août, de la très importante ligne de crêtes dirigée de l'ouest à l'est et dominant au nord le village du Grand-Rozoy. Ces hauteurs, qui constituent la ligne de partage des eaux entre la Crise et l'Ourcq, ont une altitude totale de 200 mètres et dominent d'environ 70 mètres tout le terrain situé au nord et au sud.

C'est donc en même temps qu'un observatoire excellent une position de premier ordre, d'où, ainsi que nous l'avons déjà dit, notre artillerie aura des vues s'étendant au loin sur les plateaux des deux rives de la Crise et en particulier sur les arrières du village et du bois d'Hartennes, où l'ennemi est resté accroché, bien qu'étant déjà débordé au nord par notre occupation de Villemontoire. Dominé désormais au sud par la crête enlevée hier, il ne pourra plus se maintenir à Hartennes. La perte de cette crête, d'où il voyait au sud tout le terrain jusqu'à l'Ourcq, et d'où également il pouvait gêner notre progression au nord de Fère-en-Tardenois, doit donc être très sensible à l'ennemi.

Ce ne fut pas dans la journée d'hier notre seul succès sur le front Soissons-Reims. Au centre, sur les plateaux qui dominent la rive droite de l'Ourcq, vers sa source, l'armée Degoutte a enlevé le bois Meunière qui formait comme un coin s'avançant dans notre ligne, et que l'ennemi s'obstinait à conserver afin de pouvoir de nouveau atteindre rapidement la Marne au cas où par un retour offensif il pourrait regagner un peu de terrain.

Les Américains, qui les jours précédents avaient si brillamment enlevé Seringes et Sergy, ont pris hier le village de Cierges, situé au nord de celui de Ronchères. Nous tenons donc désormais toute la rive droite de l'Ourcq, et nous l'avons presque partout dépassée de plusieurs kilomètres.

Enfin, au nord de la route de Dormans à Reims, l'armée Berthelot a conquis de haute lutte le village de Romigny, situé à deux kilomètres à l'ouest de Ville-en-Tardenois, qu'il surplombe complètement et qu'il rend intenable. Un peu plus vers l'est, nous avions repoussé une attaque des Allemands sur la montagne de Bligny.

En somme, les résultats obtenus hier sont excellents, et puisque, malgré sa très forte résistance, l'ennemi a dû céder une partie des positions qui devaient constituer sa ligne de défense en avant de la Vesle, l'hypothèse de son repli sur la rive nord acquiert plus de vraisemblance.

Notre Communiqué annonce que depuis le 15 juillet nous avons fait 33,400 prisonniers, dont 674 officiers : de tels chiffres se passent de commentaires.

Général MARABAIL.

COMMUNIQUÉS FRANÇAIS

Du 1er août (23 heures)

AU NORD DE L'OURCQ, nos troupes, en liaison avec des unités britanniques, ont rejeté l'ennemi des positions où il se cramponnait avec énergie.

Entre la région du PLESSIER-HULEU et la RIVIERE, nous avons enlevé la hauteur au nord de GRAND-ROZOY, dépassé le village de BEUGNEUX, atteint CRAMOISELLE et CRAMAILLE, réalisant sur ce point une avance d'environ trois kilomètres. Six cents prisonniers sont restés entre nos mains.

Plus au sud, nous nous sommes emparés de CIERGES et du bois MEUNIERE.

Au nord de la route de DORMANS à REIMS, nous avons conquis, après un combat acharné, le village de ROMIGNY et fait une centaine de prisonniers.

Le nombre total des prisonniers allemands faits sur le front de bataille de la Marne et de Champagne dans la période comprise entre le 15 juillet, date du début de l'offensive allemande, et le 31, s'élève à 33,400, dont 674 officiers.

Du 2 Août (14 heures)

Au cours de la nuit, nos troupes ont réalisé de nouveaux progrès au NORD DE LA MARNE.

COMMUNIQUES ANGLAIS

Du 1er août (soir)

Au cours de la nuit, nos patrouilles ont capturé plusieurs prisonniers aux environs de MERRIS.

Rien d'autre à signaler aujourd'hui en dehors de l'activité habituelle des deux artilleries.

Le nombre des prisonniers faits par nous pendant le mois de juillet se monte à quatre mille cinq cent trois, dont quatre-vingt-neuf officiers.

Du 2 Août (après-midi)

Nos patrouilles ont fait hier quelques prisonniers dans le voisinage de FESTUBERT.

Pendant la nuit, des troupes anglaises ont exécuté un raid heureux au nord d'ALBERT, capturant seize prisonniers et une mitrailleuse.

L'artillerie ennemie a montré un peu plus d'activité au SUD DE LA SOMME et au SUD D'YPRES. Elle a été également active au NORD DE BETHUNE et sur notre front à l'EST D'HAZEBROUCK.

COMMUNIQUÉ AMERICAIN

Du 1er août (21 heures)

Sur la ligne de l'OURCQ, de vigoureuses actions locales, consécutives à nos attaques et à des contre-attaques ennemies, se sont produites en plusieurs points.

Nous avons pris CIERGES et nous avons avancé au delà de ce village.

Par ailleurs, situation inchangée dans ce secteur.

A Travers la Presse

LES ARMEES DU KRONPRINZ EN MAUVAISE POSTURE

Paris, 2 août. — Poursuivant le plan sage et méthodique de notre haut commandement, les armées Mangin et Degoutte ont réalisé, l'une et l'autre, une nouvelle avance dans la journée d'hier en réduisant divers saillants de la ligne de bataille :

« De cette double opération, observe le commandant de Civrieux dans le **Matin**, il résulte que la dernière poche allemande en direction de la Marne, sera vidée demain si elle ne l'est déjà, sous peine d'enveloppement pour les troupes attardées aux hauteurs de Sainte-Gemme. D'autre part, la position de Ville-en-Tardenois est déjà débordée par notre avance au delà de Romigny. La ligne allemande d'arrêt, telle qu'elle se présentait d'après les déclarations mêmes de Ludendorff, est donc enfoncée dans certains de ses secteurs, et si, comme il est possible, elle se déplace pour couvrir des desseins encore incertains, elle affectera bientôt la forme rectiligne parallèle à la Vesle vers laquelle forcément elle devait tendre. »

Notre avance ne s'en tiendra pas là vraisemblablement, d'après M. Marcel Hutin, qui ajoute dans l'**Echo de Paris** :

« Je crois bien que Ville-en-Tardenois, menacé de tous côtés, ne doit plus pouvoir nous échapper. J'ai même la conviction qu'en dépit de toutes ses fortes réactions, l'ennemi s'apprête à esquisser un nouveau repli. Pour écouler son gros matériel, ses approvisionnements et ses formations sanitaires, comme celles du Mont-Notre-Dame, où il s'est tellement vanté, au cours de son offensive du 27 mai, d'avoir trouvé des organisations sanitaires et un matériel d'un prix inestimable, le kronprinz dispose d'une voie ferrée de Bazoches à Missy-sur-Aisne, avec prolongation vers Laon, qui se trouve sur bien des points sous le feu de notre artillerie. Sa situation va devenir grave au fur et à mesure que les jours s'écouleront.

QUATRE ANNEES D'EFFORT MAXIMUM

A côté de nous se battent des peuples dont l'effort de guerre est admirable, mais ne saurait être comparé à celui de la France. Aucun de nos alliés n'a donné encore son effort maximum. Il y a quatre années que la France le donne :

« Elle ne songe pas, elle ne peut pas songer à le ralentir, écrit le lieutenant-colonel Fabry, dans **Oui**. Son rôle est de conduire à la bataille les armées de ses alliés. Elle est prête à l'assumer jusqu'au bout, et les déclarations du gouvernement à l'occasion de l'appel de la classe 20 montrent sa détermination de conserver à l'armée française toute sa force combative. Au moment où la jeune armée américaine entre en ligne, rester l'arme au pied serait pour l'armée française la pire des fautes. Conclure de l'arrivée des Américains que nous pourrons nous croiser les bras et les regarder faire serait s'exposer à d'amères déceptions. Les dogues de France et d'Angleterre devront coiffer le sanglier allemand, si on veut que le chasseur américain le serve proprement. »

PREPARONS LE GRAND SOIR !

Au Congrès socialiste, les plus nragés ont affirmé que le meilleur moyen d'obtenir une paix honorable et rapide consistait à déclancher la révolution sociale internationale :

« Excellente idée et bien digne du citoyen Gribouille ! s'écrie à ce propos Clément Vautel dans son film du **Journal**. Pour en finir avec les massacres du front, organisons les massacres de l'arrière. Portons les mitrailleuses des trous d'obus et installons-les sur les toits ! Supposons-donc que ce projet de révolution sociale internationale soit adopté de part et d'autre : tout le monde est d'accord. Le grand soir, c'est, par exemple, pour demain matin. Que se passera-t-il ? Ceci : Les révolutionnaires boches ne seront pas prêts. L'état-major révolutionnaire allemand enverra aux nôtres des télégrammes dans ce goût : « Excuses retard, sommes » embouteillés. Continuez action de votre » côté. Ne tarderons pas à vous rattraper. » Nos bons jobards, ainsi encouragés, ne perdront pas une minute. Allons-y, diront-ils, les frères allemands n'ont pas l'habitude des révolutions, mais ils nous rattraperont bientôt. En effet ! solidement encadrés, armés jusqu'aux dents, chantant, non pas l'« Internationale », mais le « Deutschland uber alles », les frères allemands les rattraperont, et comment ! Où, à Paris ? à Clermont-Ferrand ? à Bordeaux ? à Perpignan ? Ce sera le grand soir. Charmante soirée ! »

AUTOUR DE L'ÉCOLE

L'enseignement historique et la guerre

Le Bureau de l'éducation aux Etats-Unis, qui remplit chez nos amis des fonctions pédagogiques dévolues ici à notre ministère de l'instruction publique, vient de faire paraître une brochure intitulée : « Le devoir présent des professeurs d'histoire, » dont l'intérêt ne se limite pas au seul peuple américain. Les directions nouvelles qu'elle propose pour l'enseignement historique méritent d'être sérieusement étudiées et méditées en France par les éducateurs à tous les degrés, maîtres des grandes chaires professorales, spécialistes des lycées et collèges, même et plutôt surtout instituteurs et institutrices chargés des écoles primaires.

La déclaration qui sert pour ainsi dire de frontispice à cette brochure est ainsi conçue : « Personne ne peut prendre une part intelligente au grand conflit engagé pour le salut de la démocratie ordonnée et respectueuse des lois, s'il ne connaît et n'apprécie la différence entre un gouvernement républicain comme le nôtre ou celui de la France, ou la constitution guère moins démocratique de la Grande-Bretagne, et, en contraste aigu avec les précédents, un système fortement monarchique comme celui de l'Allemagne, où les résolutions les plus décisives peuvent être pratiquement déterminées par un seul souverain héréditaire ou un petit groupe de souverains semblables. »

Ces lignes n'expliquent pas seulement la nécessité du « devoir présent » incombant aux maîtres chargés d'enseigner l'histoire, elles marquent, sans conteste, car l'avenir aussi aura son mot à dire, l'utilité, l'urgence d'une orientation nouvelle de cet enseignement. Jusqu'à présent, dans les écoles primaires et ailleurs encore, il s'était borné à notre fonds national, fastes, gloires, revers, mœurs, coutumes, institutions de la France, sans qu'intervint l'histoire étrangère, sinon dans la faible mesure où notre propre histoire ne pouvait parfois être éclairée. Par le fait de la déclaration qui précède, et il faut la tenir pour justifiée, nos alliés américains montrent l'insuffisance de ce programme. Ce n'est donc pas assez de se connaître plus ou moins bien soi-même, il faut aussi, suivant le mot récent d'un ministre français, connaître ceux qui nous entourent. Alors seulement il sera possible de comparer et de juger, d'établir et de comprendre la supériorité de nos institutions démocratiques sur celles de nos adversaires, condition essentielle pour prendre « une part intelligente au grand conflit » qui se déroule et s'en faire une opinion exacte et raisonnée.

Au moment où s'étudie une réforme de nos programmes d'enseignement, il semble que la suggestion américaine doive retenir l'attention. On a beaucoup parlé de la stérilité de l'enseignement historique à l'école primaire. Il y a peut-être là, avec d'amples coupes dans l'inutile fatras des faits et des commentaires dont on encombre sans profit la mémoire des enfants, un moyen de la régénérer et de la rendre féconde.

L. AMBAUD.

EN ANGLETERRE

La Chambre des Communes vote un crédit de 17 milliards et demi

Londres, 2 avril. — M. Bonar Law a présenté hier la demande de crédits de 17 milliards 500 millions. Il a déclaré que le montant considérable de ces crédits n'était pas dû à l'augmentation des dépenses, mais aux vacances du Parlement. Il espère qu'un seul autre vote de crédits sera nécessaire avant la fin de l'année financière, le vote demandé actuellement devant permettre d'attendre jusqu'à la première semaine de septembre.

Les dépenses en cours de la période écoulée ont été de 18 milliards 190 millions, soit 62 millions 500,000 francs de moins qu'elles n'avaient été évaluées.

Les dépenses définitives ont diminué considérablement. L'augmentation porte entièrement sur les dépenses recouvrables.

Pour la première fois, M. Bonar Law fait connaître le montant des dettes des alliés. Celle de la Russie est de 14 milliards 200 millions, celle de la France de 10 milliards 50 millions, celle de l'Italie de 7 milliards 825 millions, celle de la Belgique, de la Grèce et d'autres petits Etats de 2 milliards 975 millions.

La Chambre des communes a voté à l'unanimité le projet de crédits déposé par le gouvernement.

M. Lloyd George brandit l'arme économique des alliés

Londres, 2 août. — M. Lloyd George a prononcé hier, devant une délégation de deux cents industriels, un discours dont voici les principaux passages :

« Je suis rempli d'espoir parce que l'accord interallié, sur ces grands problèmes, signifie que le sort économique du monde sera entre les mains des grandes puissances alliées qui se trouvent actuellement fédérées. Il y a deux ou trois choses que je désire dire relativement à ce problème particulier. Plus la guerre durera et plus seront sévères les conditions économiques que nous imposerons à l'ennemi. Plus rapidement celui-ci s'en rendra compte et mieux cela vaudra pour lui.

» L'ennemi lutte pour imposer aux alliés ses conditions économiques. Il n'y parviendra jamais. Nous devons être à cet égard en situation de fixer les conditions, que nous considérerons comme équitables, sans qu'elles nous soient imposées par la volonté de l'ennemi; et si celui-ci continue de lutter, d'augmenter les fardeaux à notre charge, de détruire les hommes de notre jeune génération, de commettre des attentats qui révoltent l'humanité et qui rendent impossible de lui serrer la main, après la guerre, les conditions que nous lui imposerons seront d'autant plus sévères.

» Nous ne devons pas oublier les pays qui combattent côte à côte avec nous et qui ont le droit de réclamer l'aide de la Grande-Bretagne pour le rétablissement d'un état de choses indispensable à leur existence industrielle et nationale. »

En Russie

Kiev s'insurge contre les Allemands

Moscou, 1er août. — *De graves mouvements antiallemands ont éclaté dans toute l'Ukraine à la suite de l'exécution du général Eichhorn*

A Kiev, la foule a donné par deux fois l'assaut à la prison où se trouve enfermé l'ancien président du conseil, M. Haloubovitch. Les gardes allemands ont dû faire usage de leurs armes pour repousser les assaillants, dont plus d'une centaine ont été transportés dans les hôpitaux.

Il y aurait eu de très nombreux morts.

Sur la place Krechtchatik, des officiers allemands ont été assaillis par des haidamaks (révolutionnaires ukrainiens) et ont dû faire usage de leurs revolvers pour se dégager. Quatre de leurs agresseurs ont été tués et douze blessés.

Les autorités allemandes de Kiev, craignant une insurrection en masse, ont appelé en hâte des troupes cantonnées à Jitomir et de l'artillerie.

Selon les mêmes renseignements, plusieurs milliers de partisans armés de mitrailleuses et conduits par d'anciens officiers et sous-officiers de l'armée impériale se dirigeraient vers Kiev.

UN COMMUNIQUE BOLCHEVIK

Londres, 2 août. — Le gouvernement russe a adressé le radio-télégramme suivant :

« Dimanche, la situation militaire semble être la suivante : Sur le front tchéco-slovaque, partie occidentale, le long de la ligne du chemin de fer de Ponzasyra, nous nous sommes emparés de la station Mikulie. L'ennemi concentre ses forces à Barysh et avance de Bugulna dans la direction de Monzelinskaid. Aucune autre information n'est parvenue des autres secteurs de ce front.

» Sur la partie orientale du front tchéco-slovaque, l'ennemi s'est emparé d'Ekatérinenbourg. Nos détachements ont occupé des positions le long de la voie ferrée Ekatérinenbourg-Perm. Aucune autre information n'est parvenue des autres secteurs de ce front. »

LES TCHECO-SLOVAQUES AVANCENT LES ANGLAIS AUSSI

Berne, 1er août. — Du côté de Baguliné, les Tchéco-Slovaques ont fait sauter la voie ferrée de Brajamdi sur les derrières des troupes bolcheviques, qui ont été obligées de battre en retraite en abandonnant toute l'artillerie et des mitrailleuses.

D'autre part, les membres du comité exécutif de Pétrograd sont revenus de la côte mourmane et rapportèrent que les Anglais ont occupé la région jusqu'à Soroki et gouvernent la ville au nom du Soviet de la côte mourmane.

Le chef de la station radiotélégraphique de Solorweszk annonce que le 4 juillet, un officier anglais a mis la main sur les appareils de la station.

Amsterdam, 2 août. — Dans le secteur à l'ouest de l'Oural, les troupes du Soviet ont dû se retirer devant des forces supérieures tchéco-slovaques.

Un grand mouvement des Tchèques se développe d'ailleurs dans l'Oural : 40,000 à 50,000 soldats tchèques, tous bien entraînés et abondamment pourvus d'armes, opèrent dans cette région avec l'aide de 15,000 cosaques qui ont fait cause commune avec eux.

LA CRIMÉE, COLONIE ALLEMANDE

Amsterdam, 2 août (source allemande). — Un nouveau gouvernement de coalition, comprenant des ministres d'origine allemande, a été formé en Crimée. Ce gouvernement a pour programme une coopération étroite avec l'autorité militaire allemande.

FALKENHAUSEN A KIEFF

Amsterdam, 1er août. — On annonce que le général Falkenhausen a été appelé au quartier général impérial.

On pense qu'il remplacera von Eichhorn à Kieff.

LES AMBASSADEURS ALLIES ONT GAGNE LA COTE MOURMANE

Kandalatchka, 1er août. — Les ambassadeurs de France et des Etats-Unis et le chargé d'affaires britannique, accompagnés de leurs suites, sont arrivés le 26 juillet à Arkhangel.

Ils ont ensuite quitté cette ville à destination de Kandalatchka, sur la côte mourmane, où ils sont arrivés le 30.

Washington, 2 août. — M. Francis, ambassadeur des Etats-Unis, télégraphie au département d'Etat qu'en compagnie des chefs des missions britannique, française et italienne, il a quitté Kandalakcha pour Mourmansk le 30 juillet.

LES DEUX ÉCOLES

Les divisions du parti socialiste dit unifié, qui vont jusqu'aux subdivisions, et ses efforts pour recoller ses tronçons épars à la faveur d'une formule magique de conciliation, peuvent occuper un instant les milieux parlementaires et les groupes de « militants »; ils ne préoccupent guère la masse ouvrière et encore moins le pays. Les Français sans épithète ont d'autres soucis en tête que les conflits des petites chapelles, et les exégèses sur la pure doctrine des chanoines socialistes.

Le succès des minoritaires au récent Conseil national du parti, si étrange que soit la motion votée qui renie la politique de défense nationale, n'aurait pas produit grande émotion si cette attitude de nos socialistes ne contrastait brutalement avec l'impérialisme des Syndicats d'outre-Rhin. Il ne se passe pas de jour que ces Syndicats n'affirment leur dévouement au pangermanisme, et ne formulent avec précision leurs vœux ardents pour le triomphe de la plus grande Allemagne, élue entre toutes les nations pour dominer le monde.

Tandis que nos socialistes « exigent du gouvernement français la révision des buts de guerre », proclament que « la paix définitive ne saurait être assurée que par le régime socialiste, la société capitaliste étant le régime du désordre, de l'arbitraire et de la violence », et demandent « la réunion d'un Congrès international » en menaçant « d'aller jusqu'au refus » des crédits militaires » si on leur refuse des passeports, les « prolétaires conscients » de Germanie laissent quelques spécialistes jouer le jeu international et chercher à piper les dés. Ceux-là travaillent pour la cause à bons deniers.

Quant à la masse, elle n'éprouve même pas le besoin d'équivoquer, de diluer ses desseins dans une formule aqueuse, sans odeur ni saveur. Elle crie son loyalisme au kaiser et au grand état-major allemand. Ses chefs autorisés vont prêchant la nécessité de vaincre à tout prix, par tous les sacrifices, pour que le commerce et l'industrie de l'Allemagne triomphent sur le marché mondial. Ils lient partie avec les grands industriels, avec les « entraîneurs » capitalistes dont ils attendent la manne promise aux serviteurs de bonne volonté, de la volonté de vaincre.

Et comme nos socialistes candides ou égarés font mine de ne pas entendre et de ne pas voir, les camarades d'outre-Rhin enflent la voix. Ils jouent même de l'ironie à la manière lourde. L'organe du comité central des Syndicats d'outre-Rhin casse les ailes aux illusions de nos rêveurs pacifistes avec ce tour de bâton : « Si vous autres, ouvriers de l'étranger, vous vous imaginez que nous sommes capables de faire une trêve criminelle et traîtresse, vous vous trompez ! »

Ce coup de lumière éclairera-t-il nos socialistes ? Persévérer dans l'erreur « diabolique » comme dit l'Eglise, ce serait montrer pour la jobarderie une vocation irrésistible, dangereuse et coupable à cette heure !

P. B.

L'affaire Humbert

UN INCIDENT

Paris, 1er août. — Me de Moro-Giafferi, défenseur de M. Ch. Humbert, vient de soulever un incident de procédure au sujet de la comparution prochaine de son client devant le troisième conseil de guerre. On sait que le siège du commissaire du gouvernement doit être occupé par le lieutenant Mornet, qui soutiendra l'accusation.

M. Ch. Humbert a le grade de capitaine, et le Code militaire veut que l'officier qui requiert soit au moins d'un grade égal à celui de l'accusé. Or, M. Mornet n'est que lieutenant. Dans ces conditions, ce serait le chef du parquet du 3e conseil de guerre, le commandant Julien, qui viendrait requérir à la place de son substitut.

Me de Moro-Giafferi s'est rendu auprès du commandant Julien et lui a exposé la situation. Celui-ci a réservé sa réponse.

AU SÉNAT

Le recensement de la classe 1920

Paris, 2 août. — Le Sénat a tenu ce matin une courte séance, au cours de laquelle il a voté le recensement de la classe 1920.

MM. Clemenceau, Klotz, Jeanneney, Pams, Abrami et Colliard étaient au banc du gouvernement.

Dès l'ouverture de la séance, les projets concernant le renouvellement du privilège de la Banque de France et le recensement de la classe 1920 sont déposés sur le bureau de l'Assemblée.

Après l'adoption de différents projets, **M. Paul Strauss** dépose et lit son rapport sur le recensement et la révision de la classe 1920. L'urgence est déclarée et la discussion immédiate ordonnée.

M. Debierre compte que le gouvernement saura remédier aux divers inconvénients suscités par l'incorporation de la classe 1920, notamment en ce qui concerne les concours importants enlevés au commerce, à l'agriculture et à l'industrie.

M. Flaissières votera le projet, car il faut employer tous les moyens nécessaires pour arriver à la victoire.

Puis **M. Clemenceau**, président du conseil, monte à la tribune :

« Cette discussion, dit-il, est pour moi particulièrement émouvante en raison des paroles qui m'ont été adressées. Vous avez raison de compter sur notre sentiment du devoir. Nous avons fait des sacrifices énormes. Nous ferons tous ceux nécessaires à la victoire de notre pays et des grandes idées qu'il représente. Nous ne ferons que les efforts nécessaires. J'ai cherché à tirer le meilleur parti des forces à notre disposition. Que puis-je faire quand les généraux Foch et Pétain me demandent de recenser la classe pour le cas où les circonstances rendraient l'appel nécessaire ? J'ai pensé qu'il fallait mettre la représentation nationale en présence de son devoir. La Chambre l'a fait, le Sénat était déjà résolu auparavant à faire le sien. Le pays attend beaucoup de son Parlement, sauvons la France d'abord.

» Je suis particulièrement touché des paroles de M. Flaissières dont j'ai vu et admiré le dévouement sur le champ de bataille de Somain. (Applaudissements.) Il n'y a plus aujourd'hui qu'un parti, celui de la France. C'est celui que nous voulons tous servir. » (Très bien ! et vifs applaudissements.)

Les articles sont ensuite adoptés ainsi que l'ensemble du projet.

Le Sénat s'ajourne au 17 septembre.

La situation alimentaire

LA CRISE DES POMMES DE TERRE

Paris, 2 août. — M. Mayéras va interpeller le gouvernement sur cette crise; il a déclaré ceci à un de nos confrères du « Petit Parisien » :

« Depuis que le ministre a pris un décret sur la taxation des pommes de terre, il y a douze jours, celles-ci ont disparu non seulement à Paris, mais encore en province, à une époque précisément où le pain est mauvais et où on devrait pouvoir le remplacer par ces tubercules, d'où multiples incidents sur les marchés et accaparement partout. On sait très bien que des marchands en gros ont chez eux des stocks qu'ils refusent de vendre aux marchands détaillants et qu'ils livrent à des prix fous, parfois jusqu'à 0 fr. 75 la livre, aux particuliers.

» Le but de mon interpellation est de tenter de savoir si des mesures ont été prises pour que la police aille chercher là où elles sont ces pommes de terre et puisse en assurer la vente au prix de la taxe; je veux demander s'il n'est pas possible d'interdire à l'intendance d'en user avec trop de désinvolture vis-à-vis des municipalités soucieuses d'alimenter la population. Ainsi, à Alfortville, la municipalité s'est fait expédier des pommes de terre en sacs. A la gare, un intendant militaire a fait enlever ces sacs, et la municipalité attend en vain et la population n'a pas une pomme de terre à se mettre sous la dent. »

LE PAIN

Le pain que mangent les Parisiens est, depuis quelques jours, fort peu appétissant. Cela tient à ce que nos importations de grains et farine d'Amérique ont été extrêmement faibles du 1er au 14 juillet, et à ce que nos ressources de blé indigène étaient presque complètement épuisées.

Cela va changer. Nous recevons depuis cinq ou six jours de très grosses quantités de blé étranger et la moisson est maintenant générale en France. Déjà, dans plusieurs départements du Midi et du Sud-Est, on mange du pain fabriqué avec du grain nouveau.

Une division illustre

La magnifique division, qui a déjà vu fuir l'ennemi tant de fois devant elle à Fleury, à Douaumont et aux Chambrettes en 1916, à La Malmaison et au chemin des Dames en 1917, vient d'ajouter encore à sa gloire, entre Aisne et Ourcq. Le 18 juillet, à quatre heures cinquante-cinq, elle s'élance, franchit la rivière et ses terrains marécageux, emporte de puissantes défenses ennemies, fermes, villages, bois fortifiés, rafle des milliers de prisonniers, des batteries entières dont les servants, surpris, sont capturés en chaussettes et en bras de chemise, et atteint Paroy-Tigny, en fin de journée, ce qui constitue une conquête de terrain de sept kilomètres de profondeur sur une étendue qui dépasse en certains points trois kilomètres.

Morlancourt, dont le nom revient si souvent dans les Communiqués, est un petit village sans caractère, paisible, où l'on aimait naguère à faire halte lorsqu'on allait d'Albert vers Villers-Bretonneux et Corbie. Il est situé à la base du bec de canard formé par les deux vallées convergentes de l'Ancre et de la Somme, et ses maisons, en ruines aujourd'hui, regardaient couler ce ruisseau paresseux de l'Ancre. Le village appartient aux Allemands depuis le mois de mars, mais les Australiens s'en approchent un peu plus tous les jours.

En attaquant le 29 dans ce secteur, les Britanniques n'avaient sans doute d'autre but que de « tuer du Boche » et de se procurer des identifications. En fait, nous comptâmes sur le front d'une seule de nos brigades environ deux cents cadavres ennemis, et nous eûmes par surcroît le loisir d'utiliser les renseignements tant sur les intentions que sur le moral de l'ennemi. Pas fameux, le moral allemand, de l'aveu même des prisonniers, surtout, disent-ils, à l'arrière des lignes et à l'intérieur de l'Allemagne. Pour la première fois depuis la guerre les officiers allemands sont déprimés, le peuple et l'armée parlent avec amertume du haut commandement allemand qui avait annoncé que les réserves de Foch étaient épuisées depuis le printemps.

Il nous reste à parler du rôle important joué par certaines divisions britanniques sous les ordres des généraux Berthelot et Mangin : C'est le 20 juillet que les Britanniques ont fait leur apparition sur le champ de bataille de Champagne. Ce jour-là les Anglais poussent leur ligne au nord et au sud de l'Ardre, en direction de Courcy, en dépit d'une résistance obstinée de l'ennemi. Le 21, l'attaque est reprise et l'on avance dans le bois de Courton; le 23, troisième attaque des mêmes divisions britanniques en collaboration avec les Français; les Britanniques s'emparent de Narfaux, les Français du château de Courmas.

Dans la nuit du 26 au 27, l'ennemi semble effectuer un repli en se portant sur la gauche, au bois des Dix-Hommes. En fait, il se conforme au mouvement plus général qu'il effectue dans le sud sur la Marne. Les Britanniques en profitent pour l'attaquer. Le 27 au matin, la totalité du bois de Courton tombe entre leurs mains. L'affaire va si bien que le général commandant les unités britanniques sollicitent du général Berthelot l'autorisation de pousser en avant. Il pousse et, à une heure après-midi, Chaumuzy est capturé. La cavalerie britannique, entrant en action, s'empare de la montagne de Bligny, puis la perd au moment où l'infanterie allait s'y fortifier. Nos amis, néanmoins, s'installent sur les contre-pentes. Jusqu'au lendemain matin 26, où, avec le concours heureux d'une aviation qui jette la panique dans les tranchées ennemies, les Britanniques s'emparent de la montagne.

En huit jours de combat, les deux divisions britanniques ont capturé 1,165 prisonniers, 150 mitrailleuses, 32 canons, et leur ligne a une profondeur moyenne de huit kilomètres.

La prise de Merris

Front britannique, 1er août. — Les troupes britanniques se sont distinguées ces jours-ci sur trois champs de bataille différents : en Flandre, par l'affaire de Merris, en Artois devant Morlancourt, enfin, et surtout sur ce grand champ de bataille qui s'étend de Soissons à Reims.

L'affaire de Merris est intéressante à plus d'un titre, elle a été menée d'une manière heureuse et originale, elle a abouti à la possession d'une position stratégique importante; enfin, elle a eu lieu sur le terrain même où l'ennemi aurait déclanché lui-même une grande offensive si... Cette fameuse offensive, dont nous avions suivi comme dans un livre ouvert les moindres préparatifs, devait avoir lieu le 18 juillet. Le 19, les Anglais s'emparaient de Meteren au centre du front qui aurait dû être attaqué la veille. Et voici que dix jours après les Australiens s'emparent de Merris, continuant de la sorte leur progression sur la route de Cassel à Bailleul.

Les alliés ont le dessus dans le jeu des réserves

Londres, 2 août. — Pour la première fois depuis le 21 mars, les réserves fraîches dont disposent les alliés sont considérablement plus nombreuses que les réserves fraîches de l'ennemi, bien que celui-ci conserve encore en substance une supériorité numérique sur tout le front.

Félicitations portugaises

Lisbonne, 1er août. — La Chambre des députés a voté à l'unanimité une motion tendant à télégraphier aux nations alliées les félicitations de l'Assemblée pour la seconde victoire de la Marne.

La

DÉPÊCHES DE LA NUIT DERNIÈRE

Le recensement de la classe 20

LA CHAMBRE ADOPTE LE PROJET DU GOUVERNEMENT

Paris, 1er août. — MM. Clémenceau, président du conseil; Abrami et Mourier, sous-secrétaire d'Etat à la guerre, ont pris place au banc des ministres. On continue la discussion du projet de recensement et de révision de la classe 1920.

MM. Louis Guichard, Abel Lefèvre et **Jules Brunet** (Dordogne) présentent un amendement d'après lequel le recrutement de la classe 1920 coïncidera avec le recensement et la libération des classes 1887, 88 et 89.

Le gouvernement, répond le sous-secrétaire d'Etat **Abrami**, s'en tient à ses promesses d'hier. C'est une question de confiance de la part de la Chambre.

Cet amendement, s'écrie le rapporteur, **M. Paté**, concerne l'appel de la classe 1920. Il viendra utilement au moment de la discussion de cette seconde loi. Nous demandons la disjonction.

M. Jules Brunet : J'accepte la disjonction en me réservant de représenter cet amendement lors de la discussion de l'appel.

Sur une intervention de **M. Sabin, M. Abrami** déclare : D'ici l'incorporation de la classe 1920, le gouvernement libérera ces vieilles classes. On ne peut plus, en quarante-huit heures, démobiliser plusieurs centaines de mille hommes. (Très bien ! Très bien !)

L'amendement Guichard-Jules Brunet est disjoint par 291 voix contre 200.

M. Emile Faure demande que la classe 1920 ne soit recensée qu'après le renvoi à la vie civile des classes 89, 90, 91 du service armé, et que les hommes du service auxiliaire des classes 92, 93, 94, 95, 96 soient renvoyés dans leurs foyers.

M. Abrami : En repoussant l'amendement nous ne pouvons reprendre que nos déclarations précédentes.

M. Clemenceau, parlant de son banc, fait cette déclaration : Le gouvernement croit avoir donné le maximum de satisfaction compatible avec les nécessités de la guerre. La question de confiance est posée sur tous les amendements. (Applaudissements au centre.)

L'amendement Emile Faure est repoussé par 312 voix contre 164.

L'amendement de **M. François Fournier,** tendant au renvoi des hommes des classes légalement libérables et des pères de cinq enfants, en corrélation avec l'incorporation de la classe 1920, est rejeté par 319 voix contre 137.

On adopte ensuite l'article premier, ordonnant la publication des tableaux de recensement de la classe 1920 au plus tard le troisième dimanche qui suivra la promulgation de la présente loi.

On adopte l'article 2, relatif à l'examen des ajournés des classes précédentes; les articles 3 et 4, relatifs à la composition des conseils de révision, complétés par un amendement de M. Doitzy, donnant au médecin du conseil de révision voix délibérative.

L'article 5, qui prévoit une loi spéciale pour l'appel de la classe 1920, est voté.

M. Pierre-Etienne Flandin propose alors un article additionnel : « La date de cet appel ne pourra précéder la libération des classes 88, 89, 90, 91. »

M. Flandin dit que les événements ont prouvé que le nombre n'était pas tout dans cette guerre. Le maintien de ces classes ne s'impose pas, avec la venue des contingents américains bien supérieure. Il n'y a qu'à demander au généralissime le chiffre des effectifs nécessaires, et à solliciter de chaque allié un contingent égal à nos sacrifices et proportionné à sa population.

C'est l'opinion du colonel Repington. Je ne veux pas instaurer un débat sur la politique générale des effectifs, mais simplement dire que la capacité de résistance du peuple français a été suffisamment prouvée. Il est inadmissible que la question de confiance posée par le gouvernement vienne porter atteinte au droit d'amendement du législateur. Pour une résistance complète du pays, il nous faut une contre-partie à l'appel de la classe 20, nécessaire à la vie économique : c'est le renvoi des vieilles classes. (Applaudissements sur divers bancs.)

M. Paté, rapporteur : La Chambre a déjà rejeté plusieurs amendements du même genre. Il n'y a pas de raison pour qu'elle fasse le contraire.

M. Abrami : Le gouvernement a apporté ici des arguments et des promesses qu'il entend tenir. Il a donné sa parole et posé la question de confiance. M. Flandin, lui, a posé la question de défiance. (Applaudissements sur divers bancs.)

M. Flandin : Je n'ai pas posé de question de défiance, mais ou bien les engagements du gouvernement sont sérieux et il n'y a pas d'inconvénient à les inscrire dans la loi, ou bien ils ne sont pas sérieux.

Sur une question de **M. Mistral,** relative à la libération des R. A. T. pères de cinq enfants ou veufs pères de quatre enfants, **M. Abrami** répond qu'il étudiera leur situation avec la plus grande bienveillance lorsqu'il en connaîtra le nombre.

M. de Paisant : Je représente moi aussi une circonscription agricole envahie deux fois, en 1914 et en mai dernier. Les champs sont dévastés; je ne sais qu'une chose, c'est que pour arrêter l'invasion il a fallu rappeler des hommes de tous côtés autant que les moyens de fortune le permettaient. Dans ces conditions, une pareille question lorsque le ministre de la guerre, chef de l'armée, nous dit : « Le devoir est là, » nous n'avons plus qu'à voter. (Applaudissements au centre et sur divers bancs à gauche.)

La disjonction de l'amendement Flandin est votée après pointage par 280 voix contre 162.

Divers amendements sont retirés ou disjoints sans discussion et renvoyés à la commission

Le sous-secrétaire d'Etat consent à inscrire dans la loi sur l'incorporation une disposition de M. Ferdinand Morin qui appellera les pères de famille de quatre et cinq enfants à partager le sort des vieilles classes libérées même lorsqu'ils sont d'une classe territoriale plus jeune.

Plusieurs députés viennent ensuite expliquer leurs votes.

M Doizy, socialiste, déclare ne pas voter une loi qui n'a pas conservé son caractère purement administratif, le gouvernement ayant fait entrevoir l'incorporation fin octobre ou novembre.

M. Clemenceau : C'est une erreur; je n'ai fixé aucune date. Interrogé à la commission de l'armée, j'ai dit que si certains événements se produisaient, je pourrais fixer une date que je n'ai pas à dire ici.

Je ne puis pas laisser dire sans protester que j'ai indiqué une date. J'espère d'ailleurs que ce sera le plus tard possible.

M. Doizy : Nous ne pouvons aujourd'hui que nous abstenir.

Après une intervention de **M. Mayeras** au nom des socialistes minoritaires contre le projet, **M. Abrami** déclare une fois de plus que si le gouvernement a parlé de l'automne pour l'incorporation de la classe 1920, il souhaite ardemment que les événements militaires lui permettent d'incorporer le plus tard possible la classe 1920. (Applaudissements.)

On réclame la clôture avec insistance.

M. Renaudel dit qu'il ne votera pas le projet parce que la discussion en a été incomplète. Il accuse M. Clemenceau d'avoir employé une procédure irrégulière pour obtenir le vote.

M. Clemenceau : J'ai suivi la même procédure que tous les autres gouvernements, même ceux dont vous étiez le soutien. (Applaudissements).

Le vote

Le président met finalement au voix l'ensemble du projet, qui est voté par 358 voix contre 61.

L'ETAT DE NOTRE MARINE MARCHANDE

On aborde la discussion de l'interpellation de **M. Ballande** sur les dispositions que le gouvernement compte prendre pour remédier à l'état de notre marine marchande pendant et après la guerre.

M. Ballande commence un exposé de la situation dans laquelle se trouve actuellement notre flotte marchande.

Il est urgent de doter enfin notre pays d'une vraie marine marchande et qui soit en état de répondre à tous les besoins créés par la guerre et à ceux de l'après guerre.

L'orateur, dont le discours est très nourri, cite des chiffres.

Mais sur la demande de la Chambre, la suite de la discussion de l'interpellation est renvoyée à demain 2 heures.

La séance est levée à 7 h. 25.

Commission sénatoriale de l'armée

LA CLASSE 1920

Paris, 1er août. — La commission sénatoriale de l'armée a commencé un premier examen du projet de loi sur le recensement de la classe 1920.

M. Paul Strauss, rapporteur, a été autorisé à présenter un rapport favorable à l'adoption du projet. Le rapport sera définitivement adopté demain pour être déposé immédiatement sur le bureau du Sénat.

Proclamation du Kaiser à l'armée et à la flotte

Amsterdam, 1er août. — Un télégramme de Berlin apporte la proclamation suivante du Kaiser à l'armée et à la flotte allemandes :

« Vous avez derrière vous de dures années de guerre. Le peuple allemand, convaincu de sa juste cause, s'en reposant sur son épée tranchante, confiant dans l'aide gracieuse de Dieu, a, avec ses fidèles alliés, fait face à un monde d'ennemis.

» Votre vigoureux esprit martial vous conduisit dès la première année de guerre sur le sol ennemi et épargna à votre patrie les horreurs de la dévastation de la guerre.

» Vous avez, par vos coups destructifs au cours de la deuxième et de la troisième année de guerre, brisé la force de nos ennemis, cependant que vos camarades offraient à l'ouest un front brave et victorieux à des forces grandement supérieures en nombre.

» Comme fruit de ces victoires, la quatrième année de guerre nous a apporté la paix dans l'est; dans l'ouest, l'ennemi s'est trouvé fort atteint par la vaillance de vos assauts. Les batailles gagnées au cours des derniers mois compteront parmi les plus hautes actions d'éclat de notre histoire.

» Vous êtes maintenant au milieu de la lutte la plus dure. Les efforts désespérés de l'ennemi seront, comme autrefois, frustrés par votre vaillance. De cela, je suis certain, et avec moi la patrie entière.

» Les armées américaines ne nous effraient pas, ni la supériorité numérique; c'est l'esprit qui provoque la décision. Ce fait est enseigné par l'histoire de la Prusse et de l'Allemagne comme aussi par le cours de la campagne jusqu'à ce jour.

» En amitié camaraderie avec l'armée, ma marine combat avec la volonté de vaincre contre un adversaire plusieurs fois supérieur en nombre. Malgré les efforts réunis des plus grandes puissances maritimes, les sous-marins mènent le combat opiniâtrement, certains du succès contre la force combative vitale de l'ennemi affluant sur la mer.

» Loin de la patrie, notre héroïque petit contingent de troupes de protection tient ferme vaillamment contre une écrasante supériorité. Nous pensons avec vénération à tous ceux qui ont donné leur vie pour la patrie. Pénétrée de sollicitude pour nos frères en campagne, la population du pays met toute sa force au service de la grande cause, avec un dévouement plein de désintéressement. Nous devons et nous continuerons à combattre jusqu'à ce que la volonté destructive de l'ennemi soit brisée.

» Nous consentirons à chaque sacrifice, nous accomplirons chaque effort nécessaire. L'armée et le pays sont inséparablement unis dans cet esprit. Votre union commune et votre inflexible volonté apporteront la victoire dans la lutte pour le droit et la liberté de l'Allemagne.

» Dieu le veuille !

GUILLAUME, I. R. »

En Angleterre

LA POLITIQUE ECONOMIQUE

Londres, 1er août. — M. Lloyd George, accompagné de M. Bonar Law, a reçu, hier, à la Chambre des Communes, une délégation de 200 industriels, à qui il a fait d'importantes déclarations sur la politique économique du gouvernement britannique.

M. Lloyd George a annoncé à la délégation que le régime des tarifs préférentiels avait été définitivement adopté par le gouvernement britannique.

L'adoption de ce régime a l'avantage d'assurer à l'Angleterre un traitement de faveur dans la distribution des matières premières des Dominions.

Le premier ministre a ajouté que le gouvernement considérait que ce régime des tarifs préférentiels protège et fortifie certaines des industries du Royaume-Uni.

En conclusion, M. Lloyd George a déclaré que les conditions économiques que l'Allemagne obtiendrait de l'Angleterre seraient d'autant plus dures que la guerre durerait plus longtemps.

Tirages financiers

DU 1er AOUT

VILLE DE PARIS 1905

Le numéro 227,408 gagne 100,000 fr.

Les deux numéros suivants gagnent chacun 25,000 fr. :

136,217 141,533

Les cinquante numéros suivants gagnent chacun 1,000 fr. :

159,647	896	173,036	228,994	86,500	77,922	24,293
223,976	72,283	186,543	41,148	153,041	107,638	63,547
46,916	193,736	171,547	62,626	244,054	13,695	169,812
128,839	230,133	89,092	160,553	65,217	235,466	31,944
129,616	102,018	115,647	261,811	4,691	183,627	130,496
191,820	24,389	239,612	172,985	129,589	226,674	302,623
89,735	156,575	38,274	201,523	99,082	203,618	53,467
			250,638			

3,126 numéros sont remboursables au pair.

Chronique du Département

Le prix des huitres

Jeudi dernier a eu lieu à la mairie d'Arcachon la réunion générale annuelle des ostréiculteurs, expéditeurs du littoral du bassin, en vue de la fixation des prix pour le début de la campagne de consommation qui s'ouvrira le 1er septembre. M. Gabriel Pêseux, conseiller municipal d'Arcachon, présidait. M. Justin Mozas étant secrétaire.

En quelques mots, le président a fait l'exposé de la situation précaire dans laquelle se trouve l'ostréiculture par suite des circonstances de la guerre. Cette branche industrielle si intéressante doit être soutenue, sous peine de brève disparition; pour cela il propose à l'assemblée des prix encourageants pour les parqueurs, lesquels prix doivent cependant rester compatibles avec tous les intérêts.

Après une courte discussion, l'assemblée a voté à l'unanimité les prix suivants :

Huîtres de 3 ans, sans mélange, le mille pesant : 26 kg. 7 fr ; 31 kg, 11 fr.; 36 kg, 16 fr.; 41 kg, 22 fr.; 46 kg, 28 fr.; 51 kg, 34 fr.; 56 kg, 40 fr.

Portugaises pesant, le mille : 45 kg, 14 fr.; 55 kg, 16 fr.; 65 kg, 18 fr.

Les huîtres de 4 ans seront majorées de 2 à 4 kg par mille.

Les Sports à Bordeaux

Un grand match au Stadium

Deux sensationnelles équipes américaines

Ce n'est pas aux Bordelais qu'il faut apprendre quels hommes superbes sont les soldats américains; les Communiqués se chargent de nous dire quels admirables combattants ils font. Ce n'est pas non plus aux Bordelais — des sportifs fervents — qu'il faut apprendre quels merveilleux athlètes sont nos amis d'outre-Atlantique.

Tout le monde sait qu'entre deux exercices militaires, dans les camps de France, les « poilus » américains se hâtent de reprendre leur entraînement athlétique, afin de ne pas laisser leurs muscles se rouiller, si on peut dire, et de rester en pleine forme pour le prochain match... ou la prochaine bataille.

Des champions réputés de « base-ball » étant actuellement en France, le très actif directeur de la Base Athlétic Association, le lieutenant John F. Bolger a voulu profiter de leur présence pour offrir au public bordelais le spectacle d'un grand match du jeu national des Etats-Unis, le célèbre « base-ball », dont les recettes se chiffrent couramment par 100,000 fr. en Amérique, tant ce sport est passionnant.

L'organisation a choisi un cadre idéal pour cette initiation de la foule bordelaise qu'il convie en même temps à venir verser son obole à des œuvres de guerre françaises, geste de généreuse solidarité.

C'est donc au Stadium de Bordeaux, 263, boulevard de Talence, que, dimanche 4 août, à 15 heures précises, se déroulera cette grande manifestation sportive américaine, qui sera présidée par M. le Préfet de la Gironde, M. le Maire de Bordeaux, M. le général Hallouin, commandant la 5e région, et un général commandant une base américaine.

Une excellente musique militaire américain se fera entendre au cours de cette journée sportive dont notre confrère « Sports » donne tous les détails.

Afin de conserver à cette manifestation son caractère populaire, le prix des places a été fixé à la portée de toutes les bourses : 3 fr., 2 fr. et 1 fr.

Le public bordelais se fera une fête d'aller acclamer les champions américains et un devoir d'aller apporter son obole à nos œuvres de guerre.

BORDEAUX

1

Il y a un an

3 AOUT 1917

Reprise par les Anglais du village de Saint-Julien

La retraite russe continue en Bukovine. Les Allemands occupent Czernovitz. Le gouvernement provisoire russe dissout la Diète de Finlande.

Remaniement dans le cabinet belge. M. de Ceuninck est nommé ministre de la guerre.

Capitaine à 21 ans

Un de nos jeunes concitoyens, ancien élève du lycée de Bordeaux, Marcel Funéreau, après avoir accompli des prodiges de bravoure, après avoir été l'objet de cinq citations — quatre avec palmes et une avec étoile d'argent — vient d'être promu capitaine.

A dix-huit ans, Marcel Funéreau s'engagea, le 28 février 1915, pour la durée de la guerre. Nommé sous-lieutenant sur le front, en 1916; grièvement blessé, cité deux fois à l'ordre de l'armée; nommé chevalier de la Légion d'honneur à vingt ans; promu lieutenant le 15 février 1918, il vient, tout récemment, de se couvrir de gloire et a mérité, avec deux nouvelles citations à l'ordre de l'armée, le grade de capitaine.

Marcel Funéreau est donc capitaine à vingt et un ans. C'est sans doute un des plus jeunes, sinon le plus jeune officier de ce grade de l'armée française. Il fait le plus grand honneur au lycée de Bordeaux, et s'ajoute à la jeune et nombreuse phalange de braves fournis au pays par cet établissement universitaire.

Ce jeune et vaillant héros, auquel nous adressons nos plus vives félicitations, est le fils de notre concitoyen M. Auguste Funéreau, mécanicien en chef de la marine militaire en retraite, ancien ingénieur de la Compagnie de navigation Sud-Atlantique au moment de sa formation à Bordeaux, actuellement détaché au ministère de l'armement et des munitions.

Pour les Œuvres de guerre

Le maire de Bordeaux a reçu :

Pour les œuvres de guerre :

De M. Emmanuel Faure, 300 fr.; de M. Vinetié (versement mensuel), 10 fr.; produit de la représentation du 3 juillet à l'Apollo, 506 fr. 60; de la Société du Café de Bordeaux, 500 fr.; initiales M. L. C., 200 fr.; de MM. les héritiers de Marie Brizard et Roger, 500 fr.; du comité d'organisation du concours régional d'éducation physique et sportive du 26 mai, 300 fr.

Pour les victimes de la guerre :

Contribution des théâtres et cinémas (1re dizaine de juillet), 3,794 fr. 50 (2e dizaine de juillet), 3,550 fr. 95 (3e dizaine de juillet), 5,368 fr. 10; produit des troncs placés dans les spectacles : Scala, 130 fr. 95; Société artistique espagnole, Dr Ceuta, 16 fr. 70; Garderie scolaire Arlac-Solférino, 17 fr.; du personnel du Mont-de-Piété et des commissaires attachés à cet établissement, 141 fr. 65.

Pour les œuvres des mutilés :

De M. Lacaze, café du Lion-Rouge, 400 fr.

Pour les prisonniers de guerre :

De l'école pratique de jeunes filles, 301 fr.; de M. Emile Sussat, 10 fr.; de Mme Mercier, 12 fr.; du personnel de l'usine Poitevin, 70 fr.; du personnel et des élèves de l'Ecole pratique de jeunes filles, 269 fr. 30; de Mme Leude, 10 fr.; de Mme Cazaux, 12 fr.

Pour les réfugiés :

De MM. les fonctionnaires et élèves du lycée de garçons, 200 fr.; du comité de secours de la Ligue des Pyrénées et de Bordeaux gare, 300 fr. 20; de MM. les héritiers de Marie Brizard et Roger, 250 fr.

Les Diables bleus girondins

Société d'éducation et protection des enfants des mutilés et orphelins de la guerre

Le dimanche 4 août, anniversaire de la déclaration de guerre, et pour clôturer la saison, l'administration de la Scala a tenu à être une des premières à aider cette œuvre de bienfaisance.

En soirée, la troupe, qui a été maintes fois applaudie, fera ses adieux au nom de l'œuvre nouvelle « les Diables bleus »

Nous prévoyons une grande soirée de gala, avec le concours d'une musique américaine.

Le conseil d'administration fait appel à tous les Bordelais et leur fait connaître que des cartes sont en dépôt au siège social des Diables bleus, 72, cours d'Albret.

Contre la tuberculose

Le comité d'assistance aux tuberculeux de la guerre nous adresse la note suivante :

« Nous ne cesserons de le répéter : la tuberculose est une maladie contagieuse par ses crachats. Elle guérit par la cure d'air, par les soins de propreté, et par une saine alimentation exempte d'alcool. Il faut profiter de la saison clémente que nous traversons pour s'habituer à dormir les fenêtres ouvertes, surtout dans les appartements surpeuplés. L'air frais est aussi nécessaire à l'organisme que les aliments. La poussière, la saleté, l'obscurité favorisent le développement de la tuberculose. D'après les statistiques officielles les plus récentes, quatre millions de Français sont condamnés à mourir de la tuberculose si nous ne changeons pas nos habitudes d'existence. C'est par une bonne hygiène que nous combattrons la tuberculose, et non par des remèdes qui fatiguent l'estomac et enlèvent l'appétit. Pénétrons-nous tous de cette vérité et agissons en conséquence.

Boucherie commerciale (Talence)

M. David prévient sa clientèle que samedi 3 juillet et jours suivants il débitera du bœuf de l'Argentine et du mouton de la Nouvelle - Zélande frigorifiés.

Prix très avantageux.

La fête nationale belge

Le comité de la Société belge de bienfaisance du S. O. a reçu les deux télégrammes suivants :

« Très sensible au patriotique télégramme de la Société belge de Bordeaux, le roi me charge de remercier tous ses membres de leur fidèle loyalisme et vous prie de transmettre ses remerciments à toutes les personnalités françaises et alliées qui ont bien voulu, en s'associant à votre belle manifestation, témoigner de leur sympathie pour la Belgique. Signé : Le chef du cabinet du roi.

» Très touché des vœux que vous voulez bien m'adresser à l'occasion de la Fête nationale, je vous prie de féliciter la colonie belge pour ses sentiments patriotiques. Je remercie les autorités et la population bordelaises qui se sont unies à elle pour célébrer la gloire de la Belgique. Signé : Cooreman. »

Ecole primaire supérieure de garçons et cours complémentaire

Liste par ordre de mérite des candidats admissibles :

Duphil, Delbrel, Martrenchar, Bachellerie, Dorguell, Le Goff, Dessombs, Prué, Ferraut, Hammes, Favori, Résignac, Gravier, Lavialle, Dupouy, Aumailley, Duran, Lescalle, Soumet, Magis.

Dagens, Depardieu, Favard, Arro, Miossec, Henri Ducos, Fontan, Laville, Barrière, Descat, Escurignan, Roger Castets, Cornardeau, Flin, Leblanc, Morel Saint-Blancard, Cuméral, Dupradeau, Dubos.

Laurent Lafon, Cavignac, Laventure, Freneix, Affre, Midan, Pontieux, Rainaud, Richard, Bélis, Bonmartin, Dasque, Gastón Lalanne, Mascarin, Lequintrec, Attané, Wehrly, Galissaire, Larrieu, Couronneau.

Degans, Dufau, Costes, Grosheny, Nières, Touzan, Buisson, Lapaloque, Poujeaux, Rives, Pinaud, Déréthé, Langlois, Abeau, Pinlou, Soubeyrol, Aliphat, Denjean, Destephen, Fredon.

Artoson, Castéra, Esquerré, Garcia, Montassier, Prosper, Caillau, Hérand, Delpech, Gelot, Contamain, Paul, Guibert, Cazaux, Maurice Duco, Barès, Nebout, Rochet, Arnouil, Neguelouart.

Mesplet, Etchebarne, Fisse, Dussaut, Bouffartigue, Bouet, Elies, Léopold Lalanne, Couerbe, Dragon, Marcel Lafon, Débuc, Pons, Lespiau, Philibert, Chouvac, André Castex, Vinet, Larrisquat, Tauhuré.

Léger, Lionnet, Mano, Villeneuve, Poyaud, Sarrette, Meymat, Fourcassiles, Paquéguy, Simon, Mondon, Jeanty, Pierre-Robert Lavergne, Prades, Cazenave, Masse, Chastanz, Bergeron, Lporris, Garreau, Pierre Castets.

Lagueyte, Piedoye, Raboutet, Rouhaut, Bardé, Trémont, Palis, Roumazeilles, Brouste, Louvert, Duniaut, Coignard, Négrotto, Robert Durrieu, Raoul Cosset, Darsouze, Leymergie, Labasse, Bordenave, Lafaye.

Roger Lamarque, Magnol, Nogaret, Louis Cosset, Laborderie, Lacomme, Blochet, Lalie, Maurin, Lanoue, Renaudet, Farge, Garanger, Belghau, Godrie, Redon, Planiol, David, Baradat, Herbage, Coutreau, Rogeon, Dubourg, Rousset, Lajus, Laborde.

Liste supplémentaire :

Cornilleau, Sarraute, de Bellerade, Blanco, Madrelle, Ordonneau, Plantevigne, Delpont, Merlet, Sauvanet, Saple, Mergoil, Grenaud, Delcamp.

Candidats étrangers à Bordeaux :

Monthieu, Günzler, Grignon, Reparal, Villetorte, Pressac, Pujolle, Pirabeau, Lagardère, Pierre-Henri Lavergne, Lasbarcilles, Bacque, Mercier, Sallès, Tacholres.

L'appel des candidats aura lieu le lundi 30 septembre 1918, à 14 heures, au siège de l'Ecole, 53 bis, rue du Commandant-Arnould.

Nouvelles militaires

Infanterie territoriale et réserve. — Sont nommés au grade de capitaine : Davidou, lieutenant au 139e territorial; Wascowsiski et Laborie-Lacampagne, lieutenants au 57e d'infanterie.

INFANTERIE

Le lieutenant Fondevielle, du 71e, passe au 144e d'infanterie.

Médaille d'honneur des épidémies

Les médailles ci-après sont décernées :

En argent : MM. Valade, Barlatier, Vannier, Brichard, soldats; Boullac, Canteloup, caporaux à la 18e section d'infirmiers militaires; Delom, Sorbe, sous-aides-majors; Jezequel, soldat; Lamarche, soldat; Les Commères, soldat à la 18e section d'infirmiers militaires; Quintard, caporal au 57e d'infanterie; Mme Pointet-Surein, infirmière à Libourne; Mme Baleton, à Bordeaux.

En bronze : Mme Lefère, infirmière à Bordeaux; Bohl, soldat infirmier au Béquet.

LA VIANDE

BŒUF DE L'ARGENTINE :

Os à la reine et Jointures, 0f20; Poitrine et Cou, 0f80; Anguille et Caprin, 1f60;

Entrecôtes RÉCLAME, les meilleurs morceaux, 2f40.

MOUTON de la Nouvelle-Zélande :

Gigots, Côtes fines, longes, 2f20;

Epaules parisiennes, 1f20.

Viandes Françaises

BOUCHERIE RAOUL CHAILLAT & CANIHAC

71, cours Alsace-Lorraine, 71

La Maison n'a pas de Succursale et s'efforcera de donner entière satisfaction à ses Clients.

Arrestations mouvementées

L'inspecteur de la 7e brigade mobile Jagourd se trouvait, jeudi après-midi, sur les quais, en face du cours du Médoc, où le fin et courageux limier recherchait un manœuvre nègre qui lui avait été signalé.

Il se renseignait auprès d'un travailleur des quais, lorsqu'un individu de race noire, s'approchant, écouta la conversation, et soudain lança un formidable coup de poing au visage de l'inspecteur et s'empressa de prendre la fuite.

Fort heureusement l'agresseur ne put aller bien loin, car aux cris de : « Arrêtez-le ! » poussés par Jagourd, qui s'était mis à sa poursuite, des agents en tenue et en civil, survinrent qui appréhendèrent l'énergumène.

Celui-ci, menotté, fut dirigé sur le poste de police du cours du Médoc. Mais, en route, un travailleur noir, voyant passer le groupe, injuria les policiers. Jagourd se jeta sur son insulteur et lui mit la main au collet. Il y eut de part et d'autre des horions, surtout quand d'autres manœuvres se mêlèrent de prendre fait et cause pour leurs camarades.

Doué d'une force peu commune, l'inspecteur Jagourd, tint tête à tous, il encaissa bravement les coups. Mais, aidé de ses collègues, il resta maître de la situation et réussit à conduire les deux noirs à la prison municipal, où ils ont été écroués.

BŒUF DE L'ARGENTINE

MOUTON extra de la **NOUVELLE-ZELANDE**

Vendus à la taxe fixée par la Municipalité

BOUCHERIE DE TOULOUSE, 182, rue Fondaudège

PETITE CHRONIQUE

Tamponné par une automobile. — Jeudi, vers midi cinquante, à l'angle de la rue de Galles et de la rue Dalon, une automobile, au service d'un grand magasin de nouveautés du centre, a tamponné un soldat marocain Brahmmadi Hallb Auld Miloud.

Blessé à la tête, le Marocain a été transporté à l'hôpital auxiliaire de Talence.

Un cheval abandonné sur la voie publique a été mis en fourrière, le 13 juillet dernier, rue Belleville, 136, où les intéressés pourront aller le réclamer pendant la huitaine, en fournissant les indications nécessaires et, notamment, le signalement de l'animal.

Dans un sac à main. — Mme Agellana, marchande de comestibles, 91, rue Porte-Dijeaux, avait déposé sur une étagère de son magasin un sac à main dans lequel étaient enfouis divers coupons de la ville de Paris, ainsi qu'une somme de 500 fr. Jeudi soir, vers onze heures, elle s'aperçut que contenant et contenu avaient disparu.

Dans un tiroir-caisse. — Des malfaiteurs ont ouvert, à l'aide de fausses clés, dans la caisse d'une Société cinématographique, rue Vital-Carles, une somme de 452 fr.

Un voleur de grains. — De complicité avec un gardien, un patron charretier dérobait du blé, de l'orge, du maïs et même du sucre. Surpris jeudi, aux docks, au moment où il emportait 45 kilos d'orge, le peu scrupuleux charretier a été écroué, ainsi que le gardien, son complice.

Papiers perdus. — Le soldat Georges Lasserre, dix-neuf ans, en congé, 49, rue Delbos, a déclaré avoir perdu son titre de permission, sa feuille de route et divers autres papiers.

CHRONIQUE DU PALAIS

Les prochaines assises

Par ordonnance de M. le Premier Président, M. le conseiller à la cour d'appel Gisbert est désigné pour présider la session d'assises de la Gironde du quatrième trimestre 1918, dont l'ouverture est fixée au lundi 21 octobre.

M. le président Gisbert aura pour assesseurs ses collègues MM. Courrèges et Cambecèdes.

A l'instruction

Le drame de Mios

M. le juge Dubernet de Bosq, chargé de l'instruction de cette affaire, s'est rendu à l'hôpital Saint-André, où il a interrogé Jean Soty, qui, la semaine dernière, à Mios, tira quatre coups de revolver sur son amie la veuve Lauga-Celay et essaya ensuite de se suicider en se frappant à la gorge avec un rasoir.

Soty, dont l'état de santé s'est amélioré, n'a pu tout de même subir la fatigue d'un long interrogatoire. Il a pu dire au magistrat qu'il avait eu une discussion avec son amie, qu'il avait, sans doute sous l'aiguillon de la jalousie, pris contre sa volonté son sac à main. La veuve Lauga-Celay, s'efforçant de le reprendre, il la menaça d'abord, puis, s'armant d'un revolver qui était sur un meuble, à portée de sa main, il le déchargea à quatre reprises dans sa direction.

Ensuite, croyant avoir tué son amie, il tenta de se trancher la gorge avec son rasoir.

Ce drame se déroula dans la chambre de l'hôtel de Mios où les deux amants habitaient en commun depuis environ trois mois.

M. Dubernet de Bosq a questionné ensuite la veuve Lauga-Celay, qui, elle aussi, se rétablit lentement, mais sûrement; elle a confirmé les déclarations de Jean Soty.

Aucune décision n'est prise encore quant à la juridiction devant laquelle cette affaire devra être renvoyée.

LEHM achète très cher **BIJOUX**

Diamants et Perles, et dégage gratis les reconnaissances du Mont-de-Piété, les achète 200 f/o, 4, allées de Tourny, 4.

L'Anniversaire

Si grands qu'aient été les sacrifices pécuniaires imposés depuis quatre années par l'état de guerre à la masse de la nation, on peut dire sans forfanterie qu'elle les a allégrement supportés. Qu'importe, en effet, le montant des dépenses, quand l'existence même du pays est en péril ! La guerre, qui dévore les existences humaines, dévore aussi le temps et l'argent. Le fardeau qu'elle impose est chaque jour plus lourd, mais là encore le temps travaille pour les alliés. Les ressources liquides du monde entier collaborent aujourd'hui à rapprocher l'heure de la paix du droit. Plus la guerre se prolonge et plus s'impose à chacun la nécessité de travailler à en abréger la durée. **Souscrire aux Bons et Obligations de la Défense nationale,** c'est le plus pratique moyen de célébrer l'**ANNIVERSAIRE.**

Théâtres et Concerts

Le gala des mutilés de guerre

« La Sauvegarde du Poilu » avait organisé, mercredi soir, rue Servandoni, dans la coquette salle des Nouveautés, un concert au profit de ses mutilés La soirée fut des mieux réussies et le programme tint toutes ses promesses. Parmi les artistes qui, tous, furent applaudis, il nous faut citer notamment M. Rivals, élève du distingué professeur Mme Guittard. Ce jeune artiste, qui s'est déjà fait apprécier à l'Alhambra, laisse prévoir une belle carrière.

Trianon-Théâtre

LE PLUS JOLI SPECTACLE

Tous les soirs, la revue renouvelée, avec : **MUSIDORA, Traber** et **Guise** dans « **l'Amalgamée** ».

L'HEGOBURU dans « **la Chanson d'Amérique** ».

MARFA dans « **la Gavotte** ».

M. Netzer, P. Rousseau, D. Floria, Delange, etc., etc.

DUFLEUVE dans « **le Nouvel Uniforme** ».

GALAN dans « **les Bons Chasseurs** ».

ROUSSEAU dans « **Trinquelette** ».

Et **DALBAN,** le phénomène vocal, pour la première fois à Bordeaux.

Samedi : **R. ARNELY** (début) dans « **la Bordelaise** ».

MARDI, gala monstre pour la 100e.

Location rue Franklin.

Scala-Théâtre

« **Tout à l'air !** » — Vendredi, samedi et dimanche, matinée et soirée, quatre dernières. Les adieux des artistes auront lieu dimanche en soirée de gala au profit des Diables bleus, avec le concours d'une musique américaine.

Alcazar

Samedi 4 août et dimanche 5, matinée et soirée : « **Le Sursis** », vaudeville en trois actes, avec M. Jane Mary, Rullier, Vieuille, Talmont, Florida, etc.

Alhambra-Jardin d'Eté

Des jardins admirablement ombragés, des salles idéalement fraîches et un spectacle incomparable attirent chaque jour plus d'habitués dans ce véritable palais d'été.

SPECTACLES

VENDREDI 2 AOUT

FRANÇAIS. — 8 h. 30 : « **Les Deux Orphelines** ».

BOUFFES. — 8 h. 30 : « **A tire d'aile !** » avec Mercadier.

APOLLO. — 8 h. 30 : « **Le Perchoir** », avec Jean Bastia.

TRIANON. — 8 h. 30 : « **Oh ! la la !** », avec Dalban.

SCALA. — 8 h. 30 : « **Tout à l'air !** »

ALHAMBRA. — **Cinéma. Skating.**

Alhambra-Cinéma-Skating

Tous les jours, en matinée et soirée, le **GENTILHOMME BATAILLEUR,** et un programme incomparable. — Le skating, avec sa piste en plein air, est toujours ouvert.

COMMUNICATIONS

Chemins de Fer du Midi

La gare de Bordeaux-Saint-Jean (petite vitesse) informe les expéditeurs qu'elle acceptera le samedi 3 août courant les expéditions à destination du réseau du Midi seulement, dont les déclarations ont été numérotées comme ci-après : Série A, 15,701 à 16,000; série B, 2,001 à 2,100.

Chemins de fer de l'Etat (ancien Ouest)

La gare de Bordeaux-Saint-Jean (petite vitesse) informe les expéditeurs qu'elle acceptera, le samedi 3 août prochain, les expéditions à destination du réseau de l'Etat dont les déclarations ont été numérotées comme ci-après : série C, 4,801 à 4,850; série D, 4,001 à 4,150.

Gare de Bordeaux-Etat (Rive droite)

Il sera accepté à l'expédition le lundi 5 août, les seules inscriptions de vins numérotées B, de 13,809 à 13,969 (numéros impairs), à raison de 800 kilos par destinataire.

Garderies scolaires du 7e canton

Les garderies scolaires fonctionneront à partir du lundi 5 août et pendant toute la durée des vacances, pour tous les enfants, dans les écoles ci-après : avenue Thiers, place Montaut, rue Léonard-Lenoir. Prière d'y faire inscrire les enfants.

ASSOCIATIONS DIVERSES

ASSOCIATION MUTUELLE DES FAMILLES DE PRISONNIERS DE GUERRE OU DISPARUS. — Assemblée générale le dimanche 4 août, à 10 heures du matin, au théâtre de l'Apollo, rue Castelnau-d'Auros. Les prisonniers de guerre, rapatriés d'Allemagne la semaine dernière, sont instamment priés d'assister à la réunion.

LES SOCIÉTÉS MILITAIRES

ASSOCIATION REPUBLICAINE DES ANCIENS COMBATTANTS (Mutilés et Réformés de guerre). — Dans son assemblée du 28 juillet, l'Association a procédé à l'élection du comité, qui est composé comme suit : Secrétaire général, M. Larroque; adjo